

**Division de la Promotion de la Femme
en collaboration avec le
Bureau de soutien et de coordination du CES**

**Département des Affaires économiques et sociales
Organisation des Nations Unies**

AIDE MEMOIRE

Atelier sur le renforcement des compétences des mécanismes nationaux par les TIC

Dakar, Sénégal
24 - 28 Mai 2004

I. Introduction

La Division de la Promotion de la Femme et le Secrétariat du Groupe de travail des Nations Unies sur les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au sein du Bureau de Soutien et de Coordination du Conseil économique et social des Nations Unies (CES) du Département des Affaires économiques et sociales des Nations Unies collaborent à l'organisation d'une réunion-atelier de formation pour les représentants de treize mécanismes nationaux pour la promotion des femmes provenant de pays d'Afrique de l'Ouest. La réunion-atelier de formation identifiera des stratégies communes pour le développement des compétences institutionnelles pour la promotion de l'égalité des sexes par l'intermédiaire de l'utilisation efficace des TIC, et développera un réseau Internet de mécanismes nationaux. Cette réunion de cinq jours pour de hauts responsables des mécanismes nationaux comprendra un atelier de formation de deux jours pour des experts et gestionnaires/spécialistes de l'information de ces mécanismes nationaux concernant l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour la gestion des connaissances et l'échange d'informations. Les participants du Groupe de travail des Nations Unies sur les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sont également invités.

La réunion-atelier de formation se tiendra à Dakar (Sénégal), du 24 au 28 mai 2004. Les pays suivants sont invités à y participer : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Mali, Niger, République centrafricaine, Sénégal, Tchad et Togo.

Cette réunion-atelier de formation au Sénégal est le deuxième d'une série de cinq événements similaires organisés par la Division de la Promotion de la Femme pour les mécanismes nationaux. La première réunion-atelier de formation s'est tenue à Windhoek (Namibie) du 19 au 23 avril 2003.

II. Historique

Ce projet, intitulé « Développement de compétences pour les mécanismes nationaux de promotion des femmes en vue de la promotion de l'égalité des sexes dans les pays d'Afrique », a pour objectif global de développer les compétences institutionnelles de promotion de l'égalité des sexes en Afrique. La réunion-atelier de formation vise à renforcer les compétences des mécanismes nationaux des pays participants pour tirer un profit maximal des nouvelles technologies de l'information et de la communication afin de renforcer la mise en réseau, l'échange d'information et la gestion des connaissances pour améliorer leur efficacité dans les processus nationaux de planification et d'élaboration de politiques pour l'égalité des sexes.

La Plate-forme d'Action de Beijing a souligné que les mécanismes nationaux de promotion de la femme avaient pour objectif d'élaborer, promouvoir la mise en oeuvre, exécuter, contrôler, évaluer, défendre et obtenir du soutien pour les politiques faisant la promotion de l'égalité des sexes (par. 196). Les mécanismes nationaux servent d'unités centrales de coordination des politiques au sein des Gouvernements, et doivent soutenir l'intégration des perspectives de genre dans tous les domaines des politiques gouvernementales, y compris la législation, les politiques publiques, ainsi que les programmes et projets. Les mécanismes nationaux doivent également diffuser les données et informations réparties par sexe à des fins de planification et d'évaluation (par. 201).

La Commission de la Condition de la Femme, à l'occasion de sa quarante-septième session, a considéré le rôle des TIC en relation à l'égalité des sexes. La discussion sur la « Participation et l'accès des femmes aux médias et aux technologies de l'information et de la communication, et leur contribution et leur utilisation en tant qu'instrument de promotion et d'autonomisation des femmes », qui s'est tenue pendant la réunion de la Commission, a souligné le rôle des TIC et des médias comme outils de développement et centraux à l'autonomisation des femmes. Ces nouveaux médias et TIC sont de plus en plus utilisés pour partager des connaissances, améliorer la participation de tous les membres de la société, augmenter la mise en réseau, donner une voix aux groupes marginalisés, organiser l'action politique, responsabiliser les populations, combattre la pauvreté et renforcer le développement économique. En plus de la question de l'accès des femmes à ces médias et TIC, on a traité pendant la discussion les questions des besoins en information des femmes et des contenus disponibles. Les participants ont demandé qu'une recherche soit réalisée sur les besoins en information des femmes et sur la production de contenu local en langue locale.

Dans les Conclusions adoptées par la Commission sur le Statut de la Femme à l'occasion de sa quarante-septième session, la Commission a noté que « les médias et les TIC offrent des outils pour améliorer le plein accès des femmes aux avantages de l'information et des nouvelles technologies et peuvent devenir les outils principaux pour l'autonomisation des femmes et la promotion de l'égalité des sexes » (par. 2). Une des actions qui sera prise sera de « renforcer les compétences des mécanismes nationaux de promotion de la femme, y compris par l'intermédiaire de l'allocation de ressources

appropriées et de la mise à disposition de savoir-faire techniques, afin qu'ils jouent un rôle de leader dans le plaidoyer en faveur des médias, des TIC et de l'égalité des sexes, et de soutenir leur participation aux processus nationaux, régionaux et internationaux liés aux questions des médias et des TIC, et d'améliorer la coordination entre les ministères responsables des TIC, les mécanismes nationaux de promotion de la femme, le secteur privé et les ONG de défense de l'égalité des sexes au sein des pays » (par. 4 (x)).

La série de cinq réunions-ateliers de formation prévues renforcera les compétences des mécanismes nationaux dans les pays participants afin de tirer un meilleur profit des nouvelles technologies de l'information et de la communication afin de créer et/ou renforcer les types de mise en réseau, d'échange d'information et de gestion des connaissances qui amélioreront leur efficacité dans les processus nationaux de planification et d'élaboration de politiques pour l'égalité des sexes. La création d'un réseau Internet des mécanismes nationaux améliorera l'efficacité des mécanismes nationaux au sein de chaque pays. Il servira d'outil pour renforcer les compétences des mécanismes nationaux quant à la mise en œuvre de leurs mandats, par exemple, en soutenant leur travail en tant que défenseurs et catalyseurs de l'intégration du genre, et en soutenant la conception et l'utilisation d'une infrastructure d'information appropriée pour parvenir à l'égalité des sexes. Le développement d'un prototype de site Internet pour les mécanismes nationaux de promotion de la femme élargira les possibilités de mise en réseau et d'échange d'informations sur les domaines prioritaires communs. Ce projet s'appuiera sur les compétences de professionnels africains, y compris de ceux appartenant au Groupe de travail des Nations Unies sur les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

III. Réunion-atelier de formation pour treize pays d'Afrique de l'Ouest

A. Objectifs de la réunion-atelier de formation

La réunion-atelier de formation vise à renforcer les compétences institutionnelles des mécanismes nationaux dans les pays sélectionnés afin d'utiliser efficacement les TIC pour promouvoir des politiques d'égalité des sexes fructueuses, et de jouer un rôle de catalyseur pour l'intégration systématique du genre dans l'ensemble des politiques et programmes au niveau national et régional. Elle offrira également une formation pratique aux gestionnaires d'information et/ou documentalistes des mécanismes nationaux afin de soutenir la mise en réseau et les partenariats entre les mécanismes nationaux par l'intermédiaire du développement et de la mise à jour des bases d'information, des sites Internet et des infrastructures d'information connexes.

La réunion-atelier de formation a pour objectifs de :

- a) Renforcer les compétences des mécanismes nationaux afin d'optimiser l'utilisation et les bénéfices de l'information, du savoir et des bonnes pratiques par le biais d'une utilisation plus efficace des TIC pour promouvoir l'égalité des sexes ;

- b) Développer des stratégies concernant l'utilisation des TIC pour la défense des intérêts, l'échange d'information et la production d'information pour parvenir à l'égalité des sexes ;
- c) Renforcer les compétences des mécanismes nationaux afin d'influencer la formulation et la mise en oeuvre au niveau national des politiques sur les TIC issues du SMSI ;
- d) Développer un réseau Internet des mécanismes nationaux des pays participants pour renforcer la coopération et l'échange d'information par la diffusion régulière d'informations sur les questions féminines et de genre, y compris par le biais des médias électroniques et de l'Internet.
- e) Sensibiliser les représentants des mécanismes nationaux, en particulier les gestionnaires d'information, à l'utilisation des TIC pour améliorer la coopération, la gestion des connaissances et l'échange d'information.

B. Résultats escomptés

La réunion-atelier de formation aura pour résultats :

- a) L'identification de stratégies communes de développement des compétences institutionnelles par l'utilisation des TIC ;
- b) La formation de représentants des mécanismes nationaux de treize pays sur les aspects importants et institutionnels de l'utilisation des TIC ;
- c) La formation de spécialistes de l'information de treize pays aux aspects techniques de l'utilisation des TIC ;
- d) La conception du prototype d'un site Internet pour les mécanismes nationaux ;
- e) Le développement d'un cadre de réseau Internet des mécanismes nationaux.

On s'attend à ce que, s'appuyant sur l'expérience acquise à l'occasion de la réunion-atelier de formation, les participants utilisent le réseau Internet de manière permanente pour partager leurs expériences et soient les leaders de la promotion de l'égalité des sexes. Les résultats de la réunion-atelier de formation seront utilisés dans le cadre de l'organisation de quatre autres réunions-ateliers de formation pour les représentants des mécanismes nationaux d'autres pays d'Afrique.

C. Lieu et Participants

La réunion-atelier de formation aura lieu à Dakar (Sénégal). Elle aura lieu en français.

Le nombre de participants sera d'environ soixante :

- Trois représentants de chaque pays : deux experts du mécanisme national et un spécialiste de l'information travaillant avec les mécanismes nationaux ;
- Deux à trois membres du personnel de la Division de la Promotion de la Femme ;
- Trois consultants/animateurs/formateurs ;

- Une à deux personnes ressource ;
- Représentants de la Commission régionale (ECA), et des agences de l'ONU en tant qu'observateurs.

D. Questions administratives et organisationnelles

La réunion-atelier de formation sera organisée conjointement par la Division de la Promotion de la Femme, le Bureau de Soutien et de Coordination du Conseil économique et social (CES) et le Gouvernement du Sénégal. La réunion de vingt-six représentants des mécanismes nationaux se déroulera sur cinq jours. Un atelier de formation technique de deux jours pour treize à seize spécialistes de l'information chevauchera la réunion. Pendant la dernière journée, on présentera en séance plénière les résultats des discussions de la réunion, le projet de prototype de site Internet et le projet de cadre de réseau Internet.

Les participants à la réunion de cinq jours se réuniront en séance plénière ainsi qu'en groupes de travail. De brèves présentations par pays seront faites en séance plénière sur les situations institutionnelles, la mise en réseau et l'utilisation des TIC actuelles. Ceci sera suivi d'un dialogue interactif animé par les consultants/personnes ressources, afin d'identifier des priorités et de développer un cadre commun pour la création d'un réseau Internet.

Un atelier de formation de deux jours sera organisé, chevauchant la réunion principale. Les participants à la formation comprendront un spécialiste de l'information de chacun des mécanismes nationaux participants. Cette formation mettra l'accent sur l'utilisation des TIC pour la mise en réseau, la gestion des connaissances et l'échange d'information, ainsi que sur la formation en conception et la mise à jour de sites Internet. Les participants développeront un prototype de site Internet pour les mécanismes nationaux.

E. Documentation

Les documents de travail de la réunion-atelier de formation comprendront les documents de référence pertinents, y compris les documents des Nations Unies ainsi que le matériel de formation spécialement élaboré pour cette réunion-atelier de formation. Les participants seront invités à fournir à l'avance des informations précises par l'intermédiaire d'un bref questionnaire, et à faire des présentations rapides de leur expérience nationale pendant la séance plénière.

F. Budget

Le Bureau de Soutien et de Coordination du CES couvrira le coût de participation des représentants du Groupe de travail TIC des Nations Unies. La Division de la Promotion de la Femme fournira les fonds nécessaires pour couvrir l'ensemble des dépenses concernant l'organisation de la réunion-atelier de formation pour tous les autres participants. Ceci comprendra les frais de voyage et les indemnités journalières pour tous les participants invités, ainsi que pour les consultants et personnes-ressources.

G. Passeports et Visas

Les participants feront le nécessaire en ce qui concerne les passeports, le visa et les certificats de santé pour le voyage. Une note d'information sera envoyée aux participants pour les aider en ce qui concerne le voyage.

Prière d'adresser toute correspondance éventuelle à :

Makiko Tagashira
Responsable des Affaires sociales
Section d'Analyse sexospécifique
Division de la Promotion de la Femme
Tél : (212) 963 4836
Fax : (212) 963 3463
Courriel : tagashira@un.org